

*Ministère de l'éducation nationale,
de la jeunesse et de la vie associative*

Le Chef de Cabinet

Paris, le 16 AVR. 2012

Monsieur le Président,

C'est avec toute l'attention qu'elle mérite que Monsieur Luc CHATEL, Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, a pris connaissance de la correspondance que vous lui avez adressée le 10 février 2012 concernant les nouvelles modalités de la 1^{ère} épreuve orale du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré de lettres classiques pour la session 2012.

Le Ministre m'a chargée de vous informer qu'il a demandé à Madame la Directrice générale des ressources humaines de procéder à une étude attentive de ce dossier et de vous tenir informé de la suite réservée à votre démarche.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Diane PILOTAZ

Monsieur Jean-Yves GUILLAUMIN
Président de l'Association des professeurs
de langues anciennes de l'enseignement
supérieur
30 Rue Mégevand
25016 BESANCON Cedex

Référence à rappeler : BDC/2012005590/SC/FD